L'état post-colonial en Afrique : pour une ontologie de l'extraversion[1]

MBANG NGON EBANG GLWADYS

Résumé

L'État africain post-colonial est-il pensable en dehors des catégories wébériennes importées ? En mobilisant une méthode anlytico-critique, cet article propose une ontologie de l'extraversion comme mode d'être constitutif de l'Etat post-colonial africain. A partir de Bayart, 1999, il montre que la dépendance n'est pas un accident mais une structure. Loin d'être un « État manqué », l'État post-colonial fonctionne comme une interface de captation et de redistribution de ressources externes. Cette ontologie de l'extraversion conduit cependant à « la nécropolitique » (Mbembe, 2003) comme mode de gouvernement. Il s'agit donc de penser l'État africain non comme déficit, mais comme forme, et de dégager les conditions de son dépassement par l'institution.
Mots-clés : Afrique ; État post-colonial ; Extraversion ; Nécropolitique ; Souveraineté ; Ontologie politique.

Introduction

La science politique, depuis sa constitution en discipline autonome à la fin du XIXe siècle, a pensé l'État à partir d'un paradigme unique et implicite : le paradigme wébérien. Ce paradigme, forgé à partir de l'expérience historique européenne, définit l'État comme une institution rationnelle, bureaucratique, dotée du monopole de la violence légitime sur un territoire déterminé et exerçant une souveraineté pleine et entière[2]. Cette définition a eu une force normative considérable. Elle est devenue le standard implicite à partir

[1] Glwadys MBANG NGON EBANG, Chargée de Cours en Philosophie Politique, Ecole Normale Supérieure - Université de Yaoundé I.
[2] Max Weber, 2003, *Économie et société,* Pocket, Paris, p. 89.

duquel on juge toute forme politique. Or, lorsque ce modèle a été appliqué mécaniquement à l'Afrique post-coloniale, il a produit un effet de cécité conceptuelle majeur. L'État africain n'a été vu que sous l'angle du manque, du déficit, de l'inachèvement.

Toute la littérature des années 1990-2000 est traversée par ce lexique du ratage : « *État faible* » chez Jackson et Rosberg pour designer des Etats dont la souveraineté est juridique mais empirique[3]. « *État en faillite* » chez Zartman pour designer l'effondrement de l'autorité légitime[4], « État prédateur » chez Van de Walle compris comme un Etat dont les élites utilisent l'appareil étatique pour l'accumulation privée et la prédation économique[5]. Comme si l'histoire politique du continent ne pouvait être qu'une version pâle, déformée, retardée de l'histoire européenne. Ce regard essentialise l'Europe et provincialise l'Afrique. Il interdit de penser que l'État africain puisse obéir à une autre grammaire, à une autre rationalité.

Cette lecture normative a produit une cécité conceptuelle : elle a empêché de penser l'Etat africain comme forme politique positive dotée d'une rationalité propre. Nous proposons ici d'opérer une rupture épistémologique radicale avec cette tradition. Il ne s'agit pas de dire que l'État africain est « en retard » sur un chemin universel de la modernité politique. Il s'agit de soutenir qu'il suit une autre logique, qu'il repose sur d'autres principes d'institution et de légitimation. Notre hypothèse centrale est que la catégorie d'extraversion, forgée par Jean-François Bayart (1999), permet précisément de dégager cette ontologie.

[3] Robert H. Jackson et Carl G. Rosberg, 1990, « Why Africa's Weak States Persist : The Empirical and the Juridical in Statehood » in *Wold Politics*, vol 35 n 1, Princeton University Press, Princeton, PP. 1-24.
[4] William Zartman (ed), 1995, *Collapsed States : The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority*, Lynne Rienner Publishers, Boulder.
[5] Nicolas Van De Walle, 2001, *African Economies and the Politics of Permanent 1979-1999,* Cambridge University Press, Cambridge, pp. 16-18.

Loin d'être un simple dysfonctionnement ou une stratégie conjoncturelle de survie, l'extraversion constitue le principe même d'être de l'État post-colonial africain. Mais une telle ontologie n'est pas sans conséquence politique et morale. Elle conduit, comme nous le montrerons en nous appuyant sur Achille Mbembe, à la *nécropolitique* comme mode de gouvernement privilégié[6]. La tâche qui est donc la nôtre est double : décrire positivement cette ontologie de l'extraversion dans toute sa cohérence interne, et en penser le dépassement possible, non par imitation du modèle occidental, mais par un travail d'auto-institution.

Ainsi, notre question centrale est donc : si l'Etat post-colonial ne relève pas du modèle weberien, quelle est son ontologie politique propre, et comment cette ontologie produit-elle structurellement une souveraineté paradoxale et un mode de gouvernement necropolitique ?

L'objectif de cet article est triple : d'abord, déconstruire généalogiquement le paradigme weberien et ses catégories négatives. Ensuite, dégager positivement l'extraversion (Bayart, 1999) comme principe constitutif et ontologie de l'Etat africain. Enfin, analyser la conséquence critique, la necropolitique (Mbembe, 2003), et en penser les conditions de dépassement par l'institution.

Sur le plan méthodologique, nous mobilisons une méthode analytico-critique en trois temps : généalogie conceptuelle ; analyse phénoménologique de l'Etat-interface ; et critique normative.

Notre démonstration se déploiera en cinq moments : d'abord, nous examinerons l'Etat wébérien à l'Etat « importé ». Ensuite, nous élaborons l'extraversion comme principe

[6] Achille Mbembe, 2003, *De la postcolonie,* Karthala, Paris.

constitutif. Par la suite, nous montrerons la souveraineté formelle et la souveraineté réelle, avant de démontrer « la nécropolitique » comme mode de gouvernement. Et enfin, nous terminerons notre analyse par un dépassement de l'extraversion par l'institution.

I. De l'Etat wébérien à l'Etat « importé »

Avant de penser ce que l'État africain est, il faut d'abord déconstruire ce à partir de quoi on l'a pensé. La science politique a appliqué à l'Afrique un modèle forgé en Europe. Cette généalogie est nécessaire pour comprendre pourquoi l'État africain a été condamné d'avance à apparaître comme un déficit. Il s'agit donc de montrer l'inadéquation fondamentale entre le paradigme wébérien et la réalité post-coloniale.

1. Les trois piliers introuvables

La théorie classique de l'État, telle qu'elle a été formalisée par Max Weber dans *Économie et société*, repose sur trois piliers indissociables : un territoire clairement délimité, une population soumise à une autorité unique, et le monopole de la violence physique légitime.[7] Ce modèle, qui décrit l'État-nation européen issu des Traités de Westphalie et consolidé au XIXe siècle, est devenu la matrice implicite de toute la science politique. Or, l'application de cette grille à l'Afrique post-1960 a produit un effet de discordance flagrant. Les frontières des États africains ne sont pas le produit d'une longue histoire de guerres, de mariages dynastiques et de traités entre entités politiques préexistantes. Elles sont le produit du découpage arbitraire opéré lors de la Conférence de Berlin en 1885. Elles

[7] Max Weber, 2003, *Économie et société,* Pocket, Paris, p. 92.

coupent des aires culturelles, des chefferies, des aires linguistiques, et créent de fait des États « multi-nationaux » sans nation préalable.

De même, la population n'est pas unifiée par un sentiment national homogène forgé par l'école et le service militaire. Elle reste structurée par des appartenances ethniques, claniques, religieuses, qui concurrencent en permanence la loyauté à l'État. Enfin, la souveraineté, si elle existe sur le plan juridique depuis les indépendances, est en permanence limitée dans les faits par la dette extérieure, les programmes d'ajustement structurel, les conditionnalités des institutions de Bretton Woods et la dépendance aux matières premières.

2. L'impasse des catégories négatives

Face à ce constat d'inadéquation, une partie de la littérature africaniste a forgé des catégories pour décrire cet écart. On a parlé d'« État *importé* »[8] pour souligner le caractère exogène de la forme étatique, ou d' « État néo-patrimonial »[9] pour souligner l'hybridation entre des logiques bureaucratiques formelles et des logiques clientélistes informelles. Mais ces catégories, pour pertinentes qu'elles soient descriptivement, restent des catégories négatives. Elles disent ce que l'État africain n'est pas. Elles ne disent pas ce qu'il est positivement. Elles le mesurent à l'aune d'un idéal jamais atteint et toujours déjà là en Europe.

[8] Jean-François, Médard, 1991, « L'État néo-patrimonial en Afrique noire » in *Politique africaine*, n°39, pp. 39-53, p. 45.
[9]Shmuel Eisenstadt, 1973, *Traditional Patrimonialism and Modern Neopatrimonialism,* Sage, Beverly Hills : p. 112.

Comme le notait déjà Fabien Eboussi Boulaga avec une lucidité désabusée, « *l'État africain est un État sans État »*[10]*.* Cette formule paradoxale doit être prise au sérieux : elle indique que la décolonisation n'a pas été une révolution politique au sens où l'entendait Fanon. Elle a été un simple transfert de structures administratives, une reprise de la coquille vide laissée par le colonisateur.

Au terme de cette généalogie, il apparaît clairement que le modèle wébérien est impuissant à saisir l'État africain autrement que sur le mode du manque. Les catégories d' « importé » ou de « néo-patrimonial » ne font que confirmer cette impuissance. Elles nous enferment dans une comparaison indéfinie. Il faut donc rompre avec cette généalogie et chercher ailleurs le principe positif d'intelligibilité de l'État africain. C'est à cette tâche que nous convie la notion d'extraversion.

II. l'extraversion comme principe constitutif

Si le modèle wébérien échoue, c'est qu'il cherche l'État là où il n'est pas. L'hypothèse que nous faisons ici est que l'État africain possède une ontologie propre, c'est-à-dire un principe d'être spécifique. Ce principe, nous le nommons *extraversion*. Il ne s'agit pas de décrire une stratégie, mais de dégager une structure. L'enjeu est de penser l'État africain non comme déficit, mais comme forme cohérente.

1. La rente comme principe de gouvernement

C'est à ce point précis que la catégorie d'*extraversion* développée par Jean-François Bayart dans *Le politique par le bas* (1999) opère une véritable révolution conceptuelle. Bayart

[10] Fabien Eboussi Boulaga, 1984, La *crise du Muntu,* Présence Africaine, Paris, p. 67.

montre que, loin d'être les victimes passives de la mondialisation, les acteurs politiques africains ont développé très tôt une capacité à « *tirer parti de leur dépendance à l'égard de l'extérieur pour accumuler des ressources* »[11] Cette extraversion n'est pas un phénomène nouveau, lié à la seule période post-coloniale. Elle est une constante de longue durée dans l'histoire politique africaine.

Les royaumes précoloniaux du Sahel tiraient déjà leur puissance du contrôle des routes commerciales transsahariennes. Les chefferies coloniales tiraient leur légitimité de leur capacité à servir d'intermédiaire avec l'administration coloniale. L'État post-colonial ne fait que systématiser et rationaliser cette logique ancestrale. Il ne produit pas de richesse par une économie productive interne. Il capte une rente : rente pétrolière, rente minière, rente de l'aide au développement, rente des ONG, rente des investissements chinois. Cette rente est ensuite redistribuée selon des logiques de clientélisme, de redistribution et de prédation. L'État devient ainsi un véritable « *marché politique* »[12] où s'échangent des positions, des faveurs, des protections, des immunités.

2. L'État-interface

Dans cette configuration structurelle, les élites n'ont aucun intérêt objectif à construire une nation forte ou une économie diversifiée. Leur pouvoir repose au contraire sur leur capacité à contrôler les points d'accès à l'extérieur, les « *guichets* » de la rente. L'État n'est donc plus une fin en soi, un espace d'autodétermination collective. Il devient une interface,

[11] Jean-François Bayart, 1999, *Le politique par le bas en Afrique noire,* Karthala, Paris, p. 97.
[12] *Ibidem,* p. 201.

une plaque tournante entre l'extérieur et l'intérieur. C'est pourquoi Bayart peut affirmer avec force qu'*« il n'y a pas d'État en Afrique, il n'y a que des processus d'étatisation »*[13]

L'ontologie de l'extraversion explique ainsi de manière cohérente la porosité des frontières de l'État, sa privatisation par les élites, sa dépendance structurelle aux bailleurs de fonds, et l'importance des réseaux transnationaux. Elle n'est pas une pathologie à corriger par de « *bonnes pratiques de gouvernance* ». Elle est une rationalité politique spécifique, parfaitement adaptée à un contexte de dépendance et d'insertion subordonnée dans l'économie-monde.

L'*extraversion* n'est donc pas un accident de l'histoire. Elle est l'essence même de l'État post-colonial africain. Comprendre cela, c'est cesser de lui demander d'être ce qu'il n'est pas. C'est commencer à analyser sa logique interne. Mais cette ontologie a un prix politique. Elle produit une forme spécifique de souveraineté et, comme nous le verrons, une forme spécifique de violence. C'est ce que nous devons maintenant examiner.

III. souveraineté formelle et souveraineté réelle

Toute ontologie politique produit une aporie, c'est-à-dire une tension interne insoluble. L'ontologie de l'extraversion n'échappe pas à cette règle. Elle engendre un paradoxe central : celui de la souveraineté. L'État africain est souverain en droit mais dépendant en fait. Cette tension structure toute la vie politique du continent et explique l'instabilité chronique des régimes.

III.1. Le paradoxe de l'indépendance

[13] *Ibidem,* p. 15.

L'indépendance politique des années 1960 a conféré aux États africains une souveraineté formelle, reconnue par le droit international. Ils ont un siège à l'ONU, une voix, un drapeau, un hymne. Mais cette souveraineté juridique masque une absence criante de souveraineté réelle, entendue comme capacité d'autodétermination économique, monétaire et stratégique.

Comme le souligne Achille Mbembe, « *la souveraineté est un nom* »[14] qui ne recouvre plus aucune réalité substantielle. L'État africain est donc pris dans une aporie structurelle : plus il affirme avec force sa souveraineté sur la scène diplomatique, plus il est contraint, dans les faits, de dépendre de l'extérieur pour assurer ses fonctions les plus élémentaires. Cette contradiction fondamentale produit une tension permanente. L'État doit parler le langage de la souveraineté tout en pratiquant la politique de la dépendance.

III.2. La privatisation du pouvoir

Cette aporie produit deux effets majeurs. Le premier est une fuite en avant dans le registre du symbolique. On multiplie les discours sur la souveraineté, les sommets panafricains, les projets d'intégration régionale, comme pour conjurer par la parole ce qui manque dans les faits. Le second effet est une privatisation rampante du pouvoir. Faute de pouvoir s'appuyer sur une bureaucratie rationnelle et impersonnelle, les dirigeants transforment l'État en une entreprise familiale ou clanique. « *Le pouvoir est une marchandise* » [15]que l'on vend, que l'on achète, que l'on transmet.

Dans ce contexte, la souveraineté réelle n'est plus localisée dans les institutions de l'État. Elle est déplacée dans la

[14] Achille Mbembe, *Op cit,* 2001, p. 23.
[15] Bayart, *Op cit,* 1999, p. 156.

capacité individuelle des dirigeants à négocier directement avec les puissances étrangères, les multinationales ou les institutions financières. D'où la précarité permanente du régime, qui ne tient plus qu'à la personne du prince et à son carnet d'adresses international.

L'aporie de la souveraineté montre que l'État d'extraversion ne peut se stabiliser. Il oscille en permanence entre affirmation symbolique et dépendance réelle. Cette instabilité structurelle a une conséquence directe : quand la rente manque, l'État ne peut plus gouverner par la redistribution. Il doit gouverner par la violence. C'est ce passage à la nécropolitique qu'il nous faut maintenant analyser.

IV. « la nécropolitique » comme mode de gouvernement

Toute ontologie a son versant critique. Si l'*extraversion* est le principe d'être de l'État africain, la nécropolitique en est la conséquence logique. Quand le pouvoir ne peut plus produire la vie, il se replie sur la gestion de la mort. Il ne s'agit pas ici de moraliser, mais de décrire la rationalité immanente d'un pouvoir en crise de ressources.

IV.1. Quand la rente se tarit

L'ontologie de l'*extraversion* contient en elle-même une limite et un danger mortel. Tant que la rente extérieure coule à flot, l'État peut acheter la paix sociale, corrompre les opposants, financer des clientèles et maintenir un semblant de stabilité. Mais lorsque les cours des matières premières s'effondrent, lorsque l'aide internationale se tarit, lorsque la dette devient insoutenable, cette logique atteint ses limites objectives. L'État ne peut plus redistribuer. Il ne peut plus acheter. Il ne lui reste alors qu'un seul mode de gouvernement

possible : la violence brute. C'est ici que la notion de « nécropolitique », développée par Achille Mbembe dans son article séminal de 2003, prend toute sa pertinence analytique. *La nécropolitique* désigne « *le pouvoir qui détermine qui peut vivre et qui doit mourir* »[16]. Elle est le nom de ce pouvoir souverain qui s'exerce non plus sur la vie, mais sur la mort.

VI.2. Gouverner par la mort

Dans le contexte africain, cette forme de pouvoir n'est pas l'exception ou l'état d'urgence provisoire. Elle devient la norme ordinaire du gouvernement. Les guerres civiles, les massacres ethniques, la répression des opposants, l'abandon de pans entiers de la population à la misère et aux épidémies ne sont pas des accidents de parcours. Ils sont des techniques de gouvernement parfaitement rationnelles dans la logique de l'extraversion. *« La souveraineté consiste à exercer un contrôle sur la mortalité »*

L'État extraverti, incapable de produire et de donner la vie à travers des politiques publiques de santé, d'éducation, d'emploi, se spécialise dans la gestion de la mort. Il décide qui aura accès aux ressources vitales et qui en sera privé. Il décide qui sera protégé et qui sera exposé. C'est le versant tragique et sombre de l'extraversion : quand la captation ne suffit plus, il faut éliminer.

La nécropolitique apparaît ainsi comme le destin tragique de l'État d'*extraversion* en situation de rareté. Elle n'est pas une perversion morale des dirigeants. Elle est la solution de dernier recours d'un système qui ne peut plus acheter la paix. Mais cette conclusion n'est pas une fatalité. Si l'on a compris la maladie, on peut penser le remède. Il reste donc à poser la question du dépassement.

[16] Achille Mbembe, 2003. « Necropolitics » in *Public Culture*, vol. 15, n°1, p. 82.

V. Dépasser l'extraversion par l'institution

La philosophie ne s'arrête pas au diagnostic. Sa tâche est aussi de penser les voies de sortie. Si l'*extraversion* et *la nécropolitique* décrivent ce que l'État africain est, il faut maintenant penser ce qu'il pourrait devenir. Il ne s'agit pas d'importer un modèle, mais d'inventer. La question est donc : comment instituer une autre forme de souveraineté ?

1. Au-delà du jugement et de l'imitation

Faut-il, au vu de ce diagnostic sévère, condamner l'État africain et appeler à son dépérissement pur et simple ? Une telle conclusion serait aussi hâtive que stérile. La tâche de la philosophie politique n'est pas de juger mais de comprendre, et à partir de cette compréhension, de penser les conditions d'une transformation.

La sortie de l'extraversion ne passera pas par un retour romantique et impossible à une "tradition africaine" mythifiée et réifiée. Elle ne passera pas non plus par une imitation servile du modèle d'État-providence européen, qui n'est lui-même plus viable. Elle passera, comme le suggère Claude Lefort, par « *un travail d'institution* »[17] Il s'agit de créer des formes politiques nouvelles qui ancrent la légitimité du pouvoir à l'intérieur du corps social et non plus à l'extérieur.

2. Vers une souveraineté enracinée

[17] Claude Lefort, 1986, Essais *sur le politique,* Seuil, Paris, p. 301.

Cela suppose de repenser radicalement la souveraineté. Non plus comme indépendance absolue et autarcique, chimère du XXe siècle, mais comme capacité d'auto-institution, comme capacité d'un peuple à se donner à lui-même ses propres lois et ses propres fins. Comme l'écrivait Frantz Fanon, « *le peuple doit devenir le sujet de son histoire* »[18]. L'enjeu n'est donc pas de couper l'Afrique du monde et de supprimer l'extérieur. L'enjeu est de cesser d'en dépendre pour exister politiquement. C'est à ce prix seulement que l'État pourra cesser d'être une interface de captation pour devenir un espace de délibération et de projet commun.

Dépasser l'extraversion suppose donc un travail politique et philosophique de longue haleine. Il ne s'agit pas de nier l'extérieur, mais de ne plus en dépendre pour exister. Il s'agit d'inventer des institutions qui tirent leur légitimité du peuple et non de la rente. C'est la condition pour qu'un autre État devienne possible en Afrique.

Le dépassement de cette condition ne relève ni de l'ajustement technique prône par les institutions de Bretton Woods, ni de la restauration d'une authenticité précoloniale mythifiée a la Eboussi Boulaga (1984). Il relève d'une praxis d'auto-institution, au sens que lui donnaient Lefort (1986) et Fanon (2002). Par auto-institution, nous attendons trois ruptures ontologiques :

D'abordt, une rupture avec l'économie de rente : convertir la rente externe en puissance interne par la re-territorialisation de la production. Tant que l'Etat post-colonial tire l'essentiel de ses ressources non de l'impôt prélevé sur les citoyens mais de la rente externe, il n'a aucune nécessité structurelle à instituer un contrat fiscal et productif avec sa société. Or nous soutenons à la suite de Tilly que l'impôt fait l'Etat et l'Etat fait l'impôt.

[18] Frantz Fanon, 2002, *Les damnés de la terre,* La Découverte, Paris, p. 189.

L'économie de rente inverse cette dialectique : elle permet à l'Etat de survivre sans société, et à l'Elite de s'enrichir sans produire.

Ensuite, une rupture avec le paradigme du ventre : re-instituer la chose publique comme chose commune et non comme proie. Il s'agit ici d'une rupture d'ordre éthico-symbolique. Le ventre n'est pas une simple métaphore de la corruption ou de la prévarication, il est le schème imaginaire qui structure notre rapport à la chose publique. Dans le paradigme du ventre, l'Etat est pensé comme proie à dépecer, la politique comme art de manger et d'être manger. Or le ventre est l'anti-institution par excellence. Il empêche l'émergence du public comme commun. L'auto-institution exige de réinsérer la chose publique comme lieu vide, inappropriable par quiconque, qu'il s'agisse du clan, de l'ethnie ou du parti. Rompre avec le ventre c'est passer de l'Etat rhizome, réseau de manipulation, à l'Etat-institution, forme symbolique du vivre-ensemble. C'est la condition de toute démocratie.

Enfin, une rupture avec la necropolitique : substituer au pouvoir de faire mourir le pouvoir de faire vivre, condition de toute souveraineté enracinée. L'Etat extraverti, ayant fait de sa propre faiblesse une ressource marchande sur le marché international de la sécurité, finit par produire et administrer la mort comme principal mode de régulation politique. Comme l'a établi Mbembe (2006), ce n'est plus le pouvoir de faire vivre qui fonde la souveraineté, mais le pouvoir de faire mourir, de laisser mourir, d'exposer à la mort. L'aide humanitaire, les interventions militaires sous traitées, la gestion des camps devient des rentes militaires. Il ne peut y avoir d'auto-institution sans inversion biopolitique. Il faut substituer au gouvernement par la mort un gouvernement par le vivant. Cela

signifie faire du soin, de l'école et de la protection de terre les actes souverains par excellence. L'Etat ne s'instituera comme légitimé que lorsqu'il cessera d'être le gestionnaire de ses populations pour devenir le garant de leur vie. L'Etat africain ne sera post-colonial que lorsqu'il aura cessé d'être extraverti. Il ne s'agit pas de la réforme, mais de l'instituer.

Conclusion

Au terme de ce parcours, nous pouvons conclure que l'État post-colonial africain n'est pas un "raté" de l'histoire universelle. Il est une forme politique cohérente, dotée d'une rationalité propre : l'État d'extraversion. Le comprendre, c'est cesser de le mesurer à l'aune d'un modèle qui n'a jamais été le sien. C'est commencer à penser les conditions concrètes de sa transformation à partir de ses propres ressources et de ses propres contradictions.

De ce fait, notre démonstration établit trois résultats cohérents et articules. Premièrement, l'Etat postcolonial ne peut être saisi par le paradigme weberien ; il relève d'une ontologie autre. Deuxièmement, cette ontologie est de l'extraversion : l'Etat fonctionne comme une interface de captation de la rente externe pétrolière, minière, aide) et de distribution clientéliste, ce qui explique sa persistance. Troisièmement, cette ontologie produit structurellement une aporie de souveraineté et, situation de raréfaction de la rente, bascule vers la necropolitique comme mode de gouvernement ordinaire.

Ces résultats s'inscrivent en débat avec deux traditions. Contrairement à Jackson et Rosberg (1982) qui voyaient dans l'Etat faible un quasi-Etat voué à survivre par le droit international, nous montrons que la faiblesse est une stratégie

active de captation, pas seulement un statut subi. Contrairement aux théories de la bonne gouvernance qui proposent de corriger l'extraversion par des reformes techniques, nous montrons que Bayard (1999) qu'elle est une rationalité historique longue qui ne corrige pas mais se dépasse par l'institution. Et enfin, nous prolongeons Mbembe (2003) en montrant que le necropolitique n'est pas une dérive morale mais la conséquence logique de l'ontologie extravertie.

Cette ontologie ouvre une perspective : le dépassement de l'extraversion ne passera ni par l'imitation du modèle occidental ni par un retour à une tradition mythifiée, mais par un travail d'auto-institution au sens de Lefort et Fanon, visant une souveraineté enracinée.

Tant que la source principale de légitimité et de ressources viendra de l'extérieur, la tentation de l*a nécropolitique* restera structurelle. La tâche qui s'impose aux intellectuels et aux acteurs politiques africains est donc à la fois théorique et pratique : inventer les conditions d'une souveraineté enracinée, capable de produire de la vie plutôt que de gérer la mort. C'est à ce prix que l'Afrique pourra sortir de l'impensé et devenir sujet de sa propre histoire politique.

Références bibliographiques

BAYART, Jean-François, 1989. *L'Etat en Afrique. La politique du ventre,* Fayard, Paris

BAYART, Jean-François, 1999. *Le politique par le bas en Afrique noire,* Karthala, Paris

BAYART, Jean-François, 1999. « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion » in *critique internationale*, n°5, Automne, Presses de Sciences Po, Paris

EBOUSSI BOULAGA, Fabien, 1984. *La crise du Muntu,* Présence Africaine, Paris

EISENSTADT, Shmuel, 1973. *Traditional Patrimonialism and Modern Neopatrimonialism,* Sage, Beverly Hills

FANON, Frantz*, 2002. Les damnés de la terre,* La Découverte, Paris

LEFORT, Claude, 1986. *Essais sur le politique,* Seuil, Paris

MÉDARD, Jean-François, 1991. « L'État néo-patrimonial en Afrique noire » in *Politique africaine*, n°39, p. 39-53.

MBEMBE, Achille, 2001. *De la postcolonie,* Karthala, Paris

MBEMBE, Achille, 2003. « Necropolitics » in *Public Culture*, vol. 15, n°1, p. 11-40

WEBER, Max, 2003. *Économie et société,* Pocket, Paris

JACKSON, Robert H. et ROSBERG, Carl G., 1990. « Why Africa's Weak States Persist : The Empirical and the Juridical in Statehood » in *Wold Politics*, vol 35 n 1, Princeton University Press, Princeton, PP. 1-24.

ZARTMAN, William, 1995. *Collapsed States : The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority*, Lynne Rienner Publishers, Boulder.

VAN DE WALLE, Nicolas, 2001. *African Economies and the Politics of Permanent 1979-1999,* Cambridge University Press, Cambridge, p. 16-18.